

# ***AGIR et Rénover +***

Rénover son logement  
pour diminuer  
sa consommation et  
sa facture d'énergie

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

# AGIR et Rénover +

Réduire votre consommation (et votre facture) d'énergie grâce à la rénovation de votre logement, c'est possible ! Les avantages sont multiples : habitat moins énergivore... mais aussi amélioration du confort et du cadre de vie.

La Région a mis en place une expérimentation permettant d'aider et accompagner 100 opérations ambitieuses de rénovation énergétique de logements individuels ou de petites copropriétés.

Objectifs : aider les familles – notamment les plus modestes – à rénover leur habitat afin d'en améliorer les performances énergétiques, le confort thermique été comme hiver et réduire leur facture énergétique ; contribuer à la lutte contre le changement climatique ; mais aussi accompagner les professionnels du bâtiment durable sur les chantiers.

## ■ QUELS SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

- Les propriétaires, occupants ou bailleurs de logements individuels (sous conditions de ressources ou conventionnés pour la location), les syndicats de petites copropriétés (moins de 10 logements), les organismes d'insertion par le logement ;
- Les professionnels du bâtiment associés à une structure de coopération.

## ■ QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

### Pour les particuliers :

- Le projet de rénovation doit mettre en œuvre un programme complet de travaux portant sur le bâtiment (isolation par exemple) et ses équipements (éclairage, ventilation, chauffage, eau chaude...) avec pour objectif d'atteindre prioritairement le niveau « Bâtiment Basse Consommation Effinergie » ;
- Le projet doit privilégier une approche environnementale globale permettant d'obtenir la reconnaissance « Bâtiment Durable Méditerranéen » ;
- Les travaux devront être réalisés par des entreprises certifiées, qualifiées, expérimentées ou titulaires de marques d'engagement dans les économies d'énergie privilégiant le principe d'une « offre globale » ;
- Les projets prioritairement retenus concernent des logements construits avant 1975 ou de classe énergétique E à minima et sur des territoires déjà engagés dans une démarche globale de maîtrise de l'énergie.

### **Pour les professionnels :**

Les projets doivent comporter une action de formation ou d'appui spécifique bénéficiant aux entreprises impliquées dans un chantier de rénovation énergétique « AGIR et Rénover + ».

### **■ QUE FINANCE LA RÉGION ?**

- Une aide allant jusqu'à 10 000 € pour les projets de rénovation énergétique des logements individuels (sous conditions de ressources ou de location conventionnée, avec bonus pour recours aux énergies renouvelables solaire thermique ou bois) ;
- Une aide de 50 % du montant des travaux pour les copropriétés (plafonnée à 4 000 € par logement) ;
- Une aide pour les projets d'accompagnement des professionnels du bâtiment (50 % du montant de l'action, plafonnée à 2 500 €).

### **■ COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?**

Les candidats à l'expérimentation doivent au préalable contacter leur Espace Info Énergie (cf. dernière page) ou, selon les territoires, l'équipe opérationnelle de l'Opération programmée

d'amélioration de l'habitat (OPAH).

Après le choix du programme de travaux et des intervenants, et à condition que le projet entre bien dans les conditions d'éligibilité, l'Espace Info Énergie transmettra le dossier de candidature complet à la Région.

### **Bon à savoir**

Si le projet est retenu, une avance de 50 % est versée à la notification de l'aide et le solde à la fin des travaux. Le versement de cette aide sera soumis au respect par le bénéficiaire de ses engagements inscrits dans la convention qui sera signée avec la Région.

Règlement téléchargeable sur ***regionpaca.fr*** (rubrique Énergie).

## Contactez l'Espace Info Énergie le plus proche de chez vous !

### 04 – Alpes-de-Haute-Provence

- PACT ARIM – Digne-les-Bains • Tél. : 04 92 36 08 16  
Email : [espace-info-energie@pact04.org](mailto:espace-info-energie@pact04.org)

### 05 – Hautes-Alpes

- ADELHA – Gap • Tél. : 04 92 56 01 78  
Email : [eie\\_gap@eie05.org](mailto:eie_gap@eie05.org)
- CPIE HAUTE DURANCE – Briançon • Tél. : 04 92 21 27 40  
Email : [eie.briancon@eie05.org](mailto:eie.briancon@eie05.org)

### 06 – Alpes-Maritimes

- CSIL – Cannes • Tél. : 04 93 39 08 77  
Email : [csileie@free.fr](mailto:csileie@free.fr)
- PLANÈTE SCIENCES MÉDITERRANÉE – Grasse • Tél. : 04 92 60 78 75  
Email : [energie.mediterranee@planete-sciences.org](mailto:energie.mediterranee@planete-sciences.org)
- Communauté urbaine Nice Côte d'Azur, Maison de l'Environnement – Nice • Tél. : 04 97 07 24 63  
Email : [info.energie@nicedotazur.org](mailto:info.energie@nicedotazur.org)
- Ville de Nice, Maison de l'Environnement – Nice  
Tél. : 04 97 07 24 63  
Email : [info.energie@ville-nice.fr](mailto:info.energie@ville-nice.fr)
- Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis – Valbonne  
Email : [eie@agglo-casa.fr](mailto:eie@agglo-casa.fr)

### 13 – Bouches-du-Rhône

- ATELIER de l'ENVIRONNEMENT, CPIE DU PAYS D'AIX – Aix-en-Provence • Tél. : 04 42 93 03 69  
Email : [eiepaysdaix@wanadoo.fr](mailto:eiepaysdaix@wanadoo.fr)

- CLCV PAYS D'ARLES – Arles • Tél. : 04 90 96 43 86  
Email : [eie.clcvvarles@free.fr](mailto:eie.clcvvarles@free.fr)
- ÉCOPOLENERGIE – Gardanne • Tél. : 04 42 58 22 40  
Email : [eie@ecopolenergie.com](mailto:eie@ecopolenergie.com)
- GERES – Aubagne • Tél. : 04 42 03 88 16  
Email : [eie.paysdaubagne@geres.eu](mailto:eie.paysdaubagne@geres.eu)
- GERES – Marseille • Tél. : 04 91 37 21 53  
Email : [eie.marseille@geres.eu](mailto:eie.marseille@geres.eu)

### 83 – Var

- ADEE – Fréjus • Tél. : 04 94 51 41 36  
Email : [eie-estvar@adee-paca.fr](mailto:eie-estvar@adee-paca.fr)
- Communes Forestières du Var - Le Luc-en-Provence  
Tél. : 04 94 99 17 25  
Email : [infoenergie@communesforestieres.org](mailto:infoenergie@communesforestieres.org)
- Communes Forestières du Var – Toulon • Tél. : 04 98 00 58 17  
Email : [celine.moquet@communesforestieres.org](mailto:celine.moquet@communesforestieres.org)

### 84 - Vaucluse

- AERE Maison de l'Agriculture – Apt • Tél. : 04 90 74 09 18  
Email : [eie.luberon@aere-asso.com](mailto:eie.luberon@aere-asso.com)
- AERE Grand Avignon – Avignon • Tél. : 04 32 70 09 31  
Email : [eie.avignon-agglo@aere-asso.com](mailto:eie.avignon-agglo@aere-asso.com)
- AERE Ventoux-Comtat Venaissin CoVe – Carpentras  
Tél. : 04 90 36 25 09  
Email : [eie.carpentras@aere-asso.com](mailto:eie.carpentras@aere-asso.com)
- CEDER HAUT VAUCLUSE – Vaison-la-Romaine • Tél. : 04 90 36 39 16  
Email : [infoenergie@ceder-provence.org](mailto:infoenergie@ceder-provence.org)

